

## SÉANCE DU 4 octobre 2022

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 4 octobre 2022 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3 est absente avec motif  
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5 est absent

Est également présente, madame Isabelle Doyon, directrice générale / greffière-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 6 septembre 2022;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 – *Conseillers*
  - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
  - 8.3 – *Inspecteur en voirie*
- 9.- Niveleuse 2022;
- 10.- Varia ouvert;
- 11.- Période de questions;
- 12.- Fin de la séance.

#### 2022-112 résolution no 2022-112

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 octobre 2022.

ADOPTÉE

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 septembre 2022

#### 2022-113 résolution no 2022-113

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 septembre 2022 est adopté.

ADOPTÉE

### 4) Période de question

Aucune question

## 5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2022-10-04 a été remise aux membres du conseil.

2022-114 résolution no 2022-114

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2022-10-04 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

## 6) Autres sujets

**1- Polyvalente Louis-Saint-Laurent** – Invitation show du 50<sup>e</sup> au profit de la Fondation Louis-Saint-Laurent – 8 octobre prochain à 19h00 à la Polyvalente, 25.00\$ / pers. Ou selon le plan de partenariat.

**2- Polyvalente Louis-Saint-Laurent** – Renée Claude Leroux – Invitation à la Cité-École Louis-Saint-Laurent à Assermentation des Ministres – Parlement de la Cité 2022-2023, jeudi le 20 octobre à 11h30 avec repas servi sur place.

**3- Place aux jeunes Haut-Saint-François** – Demande de soutien financier par /habitant donc un montant total de 185.00\$ pour la Municipalité de Newport

## 7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2022-10-04 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2022-115 Résolution no 2022-115

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois de septembre 2022 présenté au conseil de 135 621.50 \$ pour les déboursés #202200186 à #202200211

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus du mois de septembre 2022 de 13 759.98 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

## 8) Compte-rendu des comités

**8.1) conseiller**

**8.2) inspecteur en bâtiment**

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

**8.3) inspecteur en voirie**

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

## 9) Niveleuse automne 2022

2022-116 Résolution no 2022-116

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu d'autoriser des travaux de nivelage aux chemins municipaux et d'autoriser une dépense n'excédant pas 15 000\$.

ADOPTÉE

**10) Varia ouvert**

**11) Période de Questions**

Aucune question

**12) Fin de la séance.**

2022-117 Résolution no 2022-117

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 19h35.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Robert Asselin, maire

---

Isabelle Doyon,  
Directrice générale / greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT** (Code Municipal, art. 961)  
Je soussignée, Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 4 octobre 2022.

---

Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière